



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

G5 Sahel

Question au Gouvernement n° 2588

Texte de la question

G5 SAHEL

M. le président. La parole est à M. M'jid El Guerrab.

M. M'jid El Guerrab. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en un peu plus d'un mois, les dernières attaques terroristes qui ont lourdement touché le Niger et le Burkina Faso ont fait sombrer le Sahel dans un abîme sanglant. Depuis 2013, 44 soldats français sont morts au Sahel et pour la seule année 2019, plus de 4 000 victimes civiles et militaires sont à déplorer.

Hier se tenait à Pau un sommet du G5 Sahel en présence du Président de la République, Emmanuel Macron, et de ses homologues. Un hommage y a été rendu aux soldats français morts au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane. Je souhaite également rendre ici, au Parlement français, un vibrant hommage aux soldats mauritaniens, maliens, burkinabés, nigériens et tchadiens qui se battent à nos côtés et qui payent de leur vie la lutte contre le terrorisme. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LT, LaREM, SOC et GDR.)*

Les populations sahéliennes que je rencontre régulièrement dans le cadre de mes fonctions s'estiment, à tort ou à raison, les grandes oubliées, coincées entre le marteau du terrorisme et l'enclume d'un État défaillant, ce qui alimente un sentiment anti-français de plus en plus virulent. Thomas Sankara a déclaré : « Nous préférons un pas avec le peuple que dix pas sans le peuple ! ». Nous devons replacer les peuples et leurs représentants au premier rang de nos préoccupations.

Monsieur le ministre, que faire pour sortir une fois pour toutes des accusations de néocolonialisme régulièrement adressées à notre pays ? Comment mieux associer le Parlement français à la décision d'envoyer nos hommes sur un théâtre d'opération ? Quand un grand débat parlementaire sur nos engagements militaires pourra-t-il être organisé ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LT et FI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député, je rends compte chaque mois de l'action de la France au Sahel à la commission des affaires étrangères. Je suis disposé à faire plus, mais il me semble que l'ensemble du Parlement peut déjà accéder aux informations à ce sujet. Comme je l'ai déjà expliqué à plusieurs reprises, la création hier de la coalition pour le Sahel constitue un tournant dans la lutte que nous menons contre le terrorisme.

Mme Danièle Obono. Non !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. En effet, le dispositif mis en place permet une bonne articulation entre les

quatre piliers qui ont été définis.

Le premier est le renforcement opérationnel de la lutte contre le terrorisme. J'ai répondu précédemment à M. Ledoux, qui m'interrogeait à ce sujet, en évoquant en particulier le commandement conjoint et l'intensification de la lutte dans la zone dite des trois frontières. Le deuxième pilier, relatif à l'organisation militaire des capacités du G5 Sahel, prévoit davantage de formations, d'équipements et de soutien logistique. Le troisième pilier concerne l'appui au retour des services de l'État sur leur territoire. Il s'agit d'un élément essentiel, car l'action des groupes terroristes vise surtout les symboles de l'État, en particulier les écoles. Quant au quatrième pilier, que j'ai évoqué en répondant à Mme Poueyto, il vise le renforcement des projets de l'Alliance Sahel.

Ces différents éléments doivent s'inscrire dans une cohérence globale et être organisés avec le soutien de l'ensemble des acteurs présents hier. Chaque partenaire peut s'engager sur chacun de ces piliers pour intensifier l'action contre le terrorisme. Un échéancier et des rendez-vous sont prévus, notamment une rencontre, avant l'été, des présidents des pays du G5 Sahel et du Président de la République française. Telle est la dynamique qui vient d'être lancée.

M. le président. La parole est à M. M'jid El Guerrab.

M. M'jid El Guerrab. Merci de votre réponse, monsieur le ministre. Je constate que l'ensemble des pays partenaires se mobilisent effectivement pour gagner la bataille militaire. Mais il restera, dans le combat contre le terrorisme, la bataille pour la culture, pour le développement et pour l'éducation. *(Applaudissements sur les bancs du groupe L.T.)*

Données clés

Auteur : [M. M'jid El Guerrab](#)

Circonscription : Français établis hors de France (9^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2588

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 janvier 2020](#)